JE PERDS MON ÉTAT:

FAITES-MOI VIVRE.

J'AI lu des Publicistes, des Philosophes, et quelquefois j'ai médité leurs Ouvrages.

Maintenant je lis des Brochures, des Feuilles, des Adresses, des Motions, des Décrets; je regarde, j'écoute; je compare et j'observe.

Combien d'hommes ennemis de la révolution seroient patriotes s'ils n'étoient misérables!

Combien le seroient encore, s'ils avoient eu moins de richesses et de crédit!

Les uns, tourmentés de la plus affreuse inquiétude, veulent encore la dissimuler; leurs gémissemens secrets ne sont entendus que des confidens de leurs pensées les plus intimes. Les argumens de Rousseau, de Mably, ne les consolent point; et s'ils les persuadent, la douleur est compagne de leur conviction.

D'autres tiennent hautement ce langage:

» Ma fortune n'étoit pas brillante; mais si
» le luxe m'étoit interdit, je jouissois de l'ai-
» sance. Actuellement je n'aurai pas le néces-
» saire; mon existence sera pénible: je ne
» puis aimer ce qui fait mon malheur.

» L'éducation, en épuisant mon patrimoine,

» m'a mis à la main un pinceau, un cizeau ; » l'éducation et ma fortune m'ont donné une » charge de judicature ou de finance, un » emploi dans les aides et gabelles, ou toute » autre chose qui n'existera plus, et me voilà » réduit à l'indigence. Dans ma misère je suis » en but à l'homme qui ne connoît que la » terre et les animaux qui la cultivent, au valet » enrichi, à l'ignorant, à l'homme sans prin» cipes, sans honneur, sans délicatesse : j'é» prouverai de tous le dédain, l'insulte, » l'outrage et le mépris.

O Douleur !

» Je n'ai pas de biens ; j'avois un état, je » n'en aurai plus. Il ne me restera qu'une » femme et des enfants, que le nouvel ordre » de choses condamne à une horrible détresse. «

Hommes justes, hommes sensibles, vrais citoyens, direz-vous de l'homme qui a des entrailles pour sa femme et ses enfants : C'EST UN ARISTOCRATE.

ASSEMBLÉE NATIONALE ! que ferez-vous de tant d'hommes dénués des moyens de vivre ? que ferez-vous de leurs femmes et de leurs enfans ? Les enverrez-vous cultiver la terre ? les destinez-vous à la mendicité ?

Combien vivoient de sciences, d'arts, de luxe et d'industrie !

On le voit bien, vous voudriez que chacun vécut de sa propriété.

Faites donc un partage des terres. Imitez



Lycurgue, et distribuez des lots (1). Vous m'enlevez ce qui me tenoit lieu de propriété : donnez-moi de la terre.

Les Germains, nos ancêtres, ne donnoient pas les champs en propriété. Les Magistrats faisoient tous les ans une nouvelle distribution des terres, et de cette manière ils maintenoient l'égalité : l'égalité si nécessaire à la liberté.

Elevez-vous à ce principe, et embrassez-le tout entier.

Mon état est à moi comme votre champ est à vous. Je me le suis procuré par mes études, mon travail et mon argent.

Si vous m'ôtez mon état, pourquoi respecterois-je votre champ ?

Toute propriété nuisible au Public est susceptible de rachat : soit.

S'il est utile que ma charge ou mon emploi n'existe plus, donnez-moi donc une indemnité.

Le Clergé, dites-vous, étoit trop riche, et vous lui laissez le nécessaire.

Moi je n'avois que le nécessaire, et il ne me reste rien.

Vous disposez de l'état des Religieux comme vous disposez de ma charge et de mon emploi ; vous supprimez les vœux monastiques, et vous

---

(1) Lycurgue fit un nouveau partage des terres en 39 milles lots. Il ordonna que tous les citoyens mangeroient ensemble : les Rois mêmes furent soumis à cette loi.

laissez au moine son revenu, ou un revenu que vous jugez suffisant. Vous éteignez mon office, vous me retirez ma commission, je suis pere de famille, et vous me livrez à l'indigence, et vous y précipitez avec moi ma femme et mes enfants !

Sommes-nous donc des conspirateurs contre l'Etat ? Quel est le crime qui nous mérite la peine et les horreurs d'une confiscation ?

Vous faites une constitution. Comme vous je crois que nous n'en avions pas, et, comme vous, je crois qu'une constitution nous étoit nécessaire.

Cette constitution, vous la donnez à vingt-quatre millions d'hommes qui vous la demandent.

Mais personne ne demande sa propre ruine, et personne ne voue à la misère des classes qui vivoient d'un travail indiqué, prescrit par l'Etat.

Tout est-il à votre disposition ? Donnez de quoi vivre à tout le monde. Et si vous ne pouvez pas disposer de tout, pourquoi disposez-vous de ma chose plutôt que de celle de mon voisin ?

Au lieu d'une terre, j'ai acheté une charge. La belle raison pour que je sois ruiné !

Je pouvois faire des fagots ; j'ai appris la bijouterie : donc je dois mourir de faim !

Ma logique est plus fraternelle.

Nous sommes vingt-quatre millions d'hommes, qui habitons le même sol.

La volonté générale doit être que chacun travaille et que chacun soit nourri.

Et si l'on m'a induit dans un genre de travail qu'on juge n'être plus utile, on me doit du remplacement. La société ne peut pas me condamner à ne rien faire, et m'exclure de ma part dans la richesse sociale.

Je gagnois avec le Duc, le Marquis, le Comte et le Baron ; je travaillois pour l'Evêque, l'Abbé, le Bénédictin, le Bernardin, le Prémontré. Ils étoient tributaires de ma science, de mon art, de mon industrie ; je jouissois d'une portion de leurs revenus ; c'étoit-là ma fortune. Et je la croyois aussi bien assurée que des rentes sur l'Hôtel-de-Ville.

Vous ne voulez pas de banqueroute, cela est très-bien. Mais j'ai une charge, une emploi fructueux, un commerce profitable, un métier lucratif, ET UNE RENTE. Prenez ma rente, et laissez-moi mon état. Avec ma rente, je vivrois inutile à la société ; avec mon état il faudra que je travaille : vous devez manquer à ma rente plutôt que de faire banqueroute à mon état.

Mon état et ma rente, je les tiens du Gouvernement. C'est lui qui m'a invité à prendre telle charge, tel emploi, et à placer dans un emprunt. Je ne suis pas plus répréhensible d'avoir accepté un emploi dans les Aides et Gabelles, que d'avoir porté mon argent au Trésor Royal sur l'hypothèque des Aides et Gabelles.

Cependant vous me punissez de l'un, et vous ne blâmez pas l'autre. J'éprouve un plus

grand dommage de la perte de mon état, que je ne souffrirois d'une banqueroute : et vous croyez que le Gouvernement ne me doit rien !

Moi, je vous dis qu'il me doit une indemnité, et que sa dette à cet égard n'est pas moins sacrée que la dette de ma rente.

Vous avez pris sur le Clergé pour payer les rentes.

Eh bien ! prenez aussi sur les nobles, et vous pourrez me rendre une justice complette.

Vous me dites que la propriété est inviolable. Si elle est inviolable, pourquoi prenez-vous le bien du Clergé ?

Et si elle est inviolable, laissez-moi mon état ; c'est aussi ma propriété : c'est même une propriété plus intime que ne l'est celle d'un champ.

Vous dites que, pour que la société soit bien ordonnée, il faut que le Clergé ait moins de richesses, et que mon emploi n'existe plus.

Mais si c'est un meilleur ordre de choses qui vous détermine, croyez-vous qu'il soit bien que M. le Duc d'Orléans ait des millions de revenu, et que moi je manque de tout ? Croyez-vous que l'extrême inégalité de fortune ne soit pas un renversement de tout ordre, de toute raison, de toute justice ?

Vous voulez que je sois libre, et en effet je ne dois pas être esclave.

Mais, pour que je sois libre, il faut que je ne dépende que des Loix.

Si je n'ai rien, ne serai-je pas dépendant du riche ? Et, malgré LES DROITS DE L'HOMME,

les Riches ne feront-ils pas de moi leur esclave ?

Souvenez-vous de Rome et de la loi agraire. Rappellez-vous de la lutte éternelle du Peuple et du Sénat, du Riche et du Pauvre ; et, malgré les Gracques et tous les Tribuns, voyez à la suite des dissensions, l'anarchie, Sylla, Marius, Catilina, Pompée, César, Antoine, Auguste, Tibere et Néron ?

Voulez-vous que nous soyons libres ? Transportez-nous à Sparte, ou en Germanie : faites des lots, et, tous les ans, renouvellez la distribution des terres.

Vous avez détruit le Despotisme (1), les Trois Ordres, la féodalité, les Parlements et les Moines ; vous avez mis les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation. Faites encore un pas : dites que le sol de la France appartient à l'Etat, à la charge d'une juste distribution entre tous les citoyens. Cela ne seroit pas sans exemple, puisque Lycurgue et les Germains vous ont devancé.

---

(1) Lycurgue paroissoit n'avoir laissé le Trône aux deux branches des Héraclides que pour ne pas le laisser vacant, et pour ôter aux autres citoyens l'espérance d'y monter.

Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, laissoient faire le Sénat Romain. Tibère, Caligula, Claude et Néron, l'avoient toujours avili.

Nous sommes frères par la nature ;
Nous le sommes par la religion ;
Nous le devenons par les loix :
Nous devons l'être aussi par la fortune.

Or il n'y a pas de fraternité entre le riche et l'indigent, et la liberté est incompatible avec l'extrême inégalité des fortunes.

Si pourtant il vous reste des scrupules, si la propriété vous paroît inviolable, que je sois heureux : donnez-moi le bonheur, et je vous dispense de me rendre libre à Paris comme on l'étoit à Sparte.

F I N.

De l'Imprimerie de CHAMPIGNY, rue Hautefeuille, N°. 36.

N°. II.

JE VOUS LE DIS ENCORE :

FAITES-MOI VIVRE.

Vous avez vu dans ma premiere Feuille (1) comme je réduis en raisonnement le murmure dont je suis environné : je continue mes réflexions.

Vous aviez soixante mille francs ; moi, je n'avois que vingt mille livres de biens. Votre jeunesse, vos passions, votre inconduite ont diminué votre fortune d'un tiers : ma sagesse et mon travail ont augmenté la mienne de moitié ; et alors, vous et moi, nous avions chacun quarante mille francs.

L'égoïsme, l'ignorance et la paresse vous ont réduit à n'être que le propriétaire d'une rente. J'ai pensé que je ne devois pas être un

(1) JE PERDS MON ÉTAT : FAITES-MOI VIVRE.

frêlon dans la ruche ; j'ai acheté une charge qui m'a consacré au travail.

Pour payer ma charge, je n'avois pas assez d'argent ; j'étois honnête et recommandable : mes parens et mes amis m'en ont prêté.

Je suis en exercice depuis trois ans, et ma charge sera supprimée demain.

Toutes les illusions d'une alliance honorable étoient venues flatter mon espoir, et je les vois se dissiper comme un songe.

Je calcule le remboursement qui me sera fait ; je calcule ce que je dois, et la balance me prouve qu'il ne m'a servi de rien de n'être pas imprudent, et d'être irréprochable : je vois que je suis ruiné.

Vous, vous conservez vos quarante mille francs : vous avez même pu augmenter votre capital de l'accumulation d'une partie des arrérages d'une rente viagère : et moi, peut-être qu'il faudra que je manque à mes engagemens. J'étois honoré de l'estime publique, et peut-être que je serai couvert de l'opprobre d'une banqueroute. J'étois l'Abeille diligente et utile de la ruche, et peut-être que je serai privé du droit et des honneurs d'un citoyen actif ! Vous êtes le frêlon ; l'argent qui vous reste est un moyen de vous faire Administrateur et Législateur : et vous n'êtes qu'un rentier ou un agioteur ! Je marchois sur les traces de



Freteau, Duport et Goupil; j'étois l'émule de le Chapelier, Target et Camus. Je m'étois ouvert la barriere par l'étude, l'instruction, la méditation: j'étois digne d'entrer en lice, et voilà que vous me rejettez de l'arène pour me préférer un ignorant, un rentier ou un agioteur!

Qu'en pensez-vous? Votre conscience, plus forte que votre intérêt personnel, plus puissante que vos préjugés, ne vous dit-elle pas que l'injustice est frappante, et que toutes les loix de la morale sont renversées?

Et que diriez-vous de nos Mandataires, de nos Députés, s'ils répondoient stoïquement: C'EST UN MALHEUR!

Oui sans doute c'est un malheur, et un malheur pour bien des honnêtes gens.

» Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes! «

Ce que j'ai dit pour le propriétaire d'une charge, je l'applique au PETIT DUNKERQUE, car les magasins du luxe et de la parure, ceux même de la consommation, perdront autant que les charges. Et déjà, l'oisiveté la plus inquiétante est le partage des Artistes et des Ouvriers qui les fournissent.

Jusqu'à présent vous avez tout fait contre le Noble, l'Ecclésiastique et le Magistrat; contre les arts, les sciences, le commerce et l'industrie. Le bien public est-il encore résulté de vos œuvres?

Qu'une grande Monarchie puisse exister sans Noblesse héréditaire : Montesquieu qui étoit Noble ne le croit pas ; et moi qui suis Roturier j'y trouve de grandes difficultés. Mais je suis certain de la nécessité du Sacerdoce et de la Magistrature. Et si vous exilés les Arts, si vous ruinez le Commerce, si vous étouffez l'Industrie, donnez donc des ordres positifs : dites que l'on détruise Paris ; que l'on abatte Lyon, toutes les grandes Cités, et que l'on plante des Forêts. La chasse est libre : eh bien ! nous irons à la chasse. Les Forêts et leurs plaisirs remplaceront le spectacle des sciences et des arts ; nous redeviendrons Francs et Germains, des Scytes, des Parthes, de vrais Ostrogots ; et encore une fois nous encroûterons la terre de cette barbarie qui rendit nos ancêtres si brillans, si heureux, et l'Histoire Moderne si intéressante et si belle jusqu'au quinzième siècle.

L'Ecclésiastique et le Noble consentoient de payer l'impôt, et à cet égard vous n'avez que ratifié la disposition de leurs Cahiers.

Vous détruisez, dites-vous, la féodalité, et voilà ce que vous faites pour le Peuple.

Mais si je demeure propriétaire de dix mille arpens, ne pourrai-je pas les concéder de nouveau ? Croyez-vous qu'on ne les accepte pas si je ne demande que la BOUCHE ET LES MAINS ? Croyez-vous qu'il soit dans le cœur humain de

refuser la concession d'une propriété, ou de ne pas souscrire, à l'instant du bienfait, la promesse d'un témoignage de reconnoissance ?

Vous développez un systême de liberté, d'égalité.

Mais les grandes fortunes y sont-elles favorables ? les riches n'ont-ils pas toujours des moyens d'enchaîner le pauvre ? ne sera-t-il pas de leur intérêt, et n'auront-ils pas des moyens d'envahir le champ du Laboureur et toutes les petites propriétés ?

L'attrait du RELIEF, du QUINT et des LODS ET VENTES, m'empêchoit d'augmenter la masse de mes propriétés. Actuellement mes combinaisons vont prendre un autre cours. Je n'avois que la mouvance ; je voudrai la propriété toute entière. Le GOUPILLON, les PRIERES NOMINALES, et la LITRE satisfaisoient mon orgueil, ma vanité. Je n'aurai plus les petits moyens d'alimenter ces folles passions, et ce sera tant mieux pour une passion plus dangereuse, plus anti-sociale encore ; j'étois ambitieux et vain : je ne serai plus qu'un AVARE. Je réduis à l'indigence tout ce qui m'entoure : j'étouffe l'étincelle de liberté dont vous prétendez m'éblouir : alors j'anéantis en vous jusqu'au moindre vestige de la dignité de votre être ; je vous rends mon esclave, et vous n'étiez que mon censitaire.

De toutes les passions, l'avarice est celle dont

la logique se soutienne le mieux. Si on ne divise pas les terres, croyez-vous qu'il soit impossible d'accomplir le projet dont je vous donne l'esquisse?

On m'a reproché d'avoir parlé du PARTAGE DES TERRES. Tout le monde ne m'a pas fait ce reproche, et ceux de qui je le reçois ne m'ont pas entendu.

Assurément je ne veux pas faire encore de Paris un coupe-gorge et de la France un cimetiere : je ne suis pas un séditieux.

Sous la Loi de Moïse le partage des terres, L'ANNÉE JUBILAIRE, n'empêcha point l'esclavage des Israëlites (1).

Sous la Constitution de Lycurgue, il renforça l'Esclavage de tout ce qui n'étoit pas guerrier.

À Rome ce partage précipita Caffius du roc Tarpeïen. Il plaça Siccius sous le fer d'un assasin, bannit de Rome Camille et Coriolan ; c'est à lui qu'on dût le meurtre des Gracches, les guerres civiles, les proscriptions de Sylla, de

---

(1) Voyez au Lévitique le beau chapitre 25. Comme il est onctueux et touchant ! C'est-là que Jehova dit : » La terre ne se vendra point à perpétuité, parce qu'elle est à moi ; vous êtes comme des étrangers à qui je la loue. « V. 23.

Marius, l'anarchie et les proscriptions de Pompée, César, Lepide et Antoine; l'Empire d'Auguste, la tyrannie de Tibere et le despotisme de Caligula, de Néron.

Concluez de-là que le PARTAGE DES TERRES seroit un déchaînement de bêtes féroces: j'y consens avec vous.

Soyez ferme sur le principe que la propriété est inviolable; je ne demande pas mieux: c'est justement où je veux vous amener.

Mais j'appelle propriété, la personnelle, la mobiliaire et l'immobiliaire.

Ma charge, mon état, ma profession, mon talent: voilà ma propriété; et je vous l'ai déjà dit, c'est une propriété plus intime à l'homme que ne l'est celle d'un champ, ou d'une rente.

Dire que l'on peut attenter à ma charge, à ma propriété, et que votre champ et votre rente sont inviolables: selon moi, c'est un sophisme.

Si l'on peut donner aux Districts et aux Départemens ma charge, mon emploi et en faire le sujet de la cupidité ou de l'espérance de tous, de ceux même les moins propres à les remplir, je dis que l'on peut donner aux Districts et aux Départemens, votre rente et votre champ, pour le partager entre tous, ou en faire une LOTERIE à la pluralité des suffrages.

Je suis jeune encore, et je suis Soldat Citoyen : je puis me tromper : répondez-moi : je suis prêt à me rendre.

Mais un principe de Constitution dont je ne me départirai pas, le voici. Les applaudissemens des hommes faits pour diriger et asseoir l'opinion publique sont la véritable sanction des Décrets de l'Assemblée Nationale; et tout ce qui ne l'obtiendroit pas, seroit menacé de ne jouir que d'un succès éphémère.

A Paris, de l'Imprimerie de CHAMPIGNY, rue Hautefeuille, N°. 36.